





LETTRE SAGIR N° 181 - Juin 2015

http://www.oncfs.gouv.fr/Reseau-SAGIR-ru105

Claude MALLET est décédé le 13/11/2014 à l'âge de 87 ans. SAGIR est en deuil car c'est lui qui en 1986 a inventé le réseau dans son organisation actuelle (elle a peu évolué depuis), lui aussi qui a trouvé ce nom en forme de slogan : Surveiller pour agir ! Bientôt 30 ans...
Un hommage particulier doit lui être rendu à ce titre, et comme chaque fois qu'une personnalité ayant imprimé sa marque disparaît, c'est l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de faire un peu d'histoire.

Celle de SAGIR remonte à 1955, quand un dispositif de surveillance des mortalités des oiseaux et mammifères sauvages a été lancé par le Conseil supérieur de la chasse afin de contribuer à préciser les risques de toxicité de l'utilisation des pesticides à l'égard de la faune sauvage. En 1968, le ministère chargé de l'agriculture faisait reposer la surveillance des effets non intentionnels des pesticides utilisés en agriculture principalement sur ce réseau. En 1972 le dispositif prend le nom d'enquête nationale permanente sur les mortalités anormales de gibier. Et c'est en 1986 que sous l'impulsion de Claude Mallet, l'Office National de la Chasse décidait avec les Fédérations Départementales des Chasseurs d'étendre et de consolider ce réseau en formalisant son organisation, son fonctionnement et ses objectifs.

Les archives témoignent de l'activité foisonnante de Claude Mallet au sein de l'ONC de l'époque (il en était jusqu'en 1993 le chef de la Mission de préservation de la faune) pour redistribuer l'information recueillie par la surveillance, et pour organiser, développer, faire reconnaître ce réseau auprès de toutes les institutions concernées. Ainsi le ministère chargé de l'agriculture apporte rapidement sa reconnaissance et son soutien à SAGIR, au travers des consignes qu'il donne à ses services déconcentrés, de l'appui scientifique et technique apporté par le CNEVA (devenu l'ANSES), et de la mise à disposition d'un agent à temps plein chargé de la centralisation des données. Il est remarquable de constater avec quelle acuité la quasi-totalité des questions auxquelles nous tentons de mieux répondre encore aujourd'hui ont été posées par lui ou par des collègues associés au dispositif qu'il coordonnait et animait.

Extension géographique de la surveillance, importance du recueil des commémoratifs, du retour d'information aux collègues de terrain, harmonisation des procédures, centralisation et qualité des données, transmission « télé-informatique », prise en compte de toutes les espèces de mammifères et oiseaux... tous ces enjeux ou principes n'ont pas pris une ride. Ce qu'il faut retenir aussi de son œuvre, c'est la dimension authentiquement partenariale et collective qu'il a su imprimer à SAGIR : ne pas tirer la couverture à soi, permettre à chacun de donner le meilleur dans l'intérêt général, ce n'est pas donné à tous les leaders. Passionné d'art, Claude Mallet aimait à dire qu'il n'y a d'œuvre qu'à la rencontre active d'une intention et d'une attention. Et en effet, sa carrière est celle d'un créateur et d'un humaniste, dont le travail n'a de sens que parce qu'il en partage le fruit.

Depuis 1986 SAGIR n'a cessé de prendre de l'ampleur et de se moderniser. Mais c'est sur les bases solides jetées il y a 30 ans que nous sommes aujourd'hui sur le point de mettre en service une nouvelle base de données qui placera le réseau à l'avant-garde ; que SAGIR intervient officiellement dans la surveillance de dangers sanitaires à enjeu économique et médical - parfois renforcée par des protocoles spéciaux ; qu'il apporte son expertise au niveau international pour développer la surveillance sanitaire des oiseaux et mammifères sauvages à l'étranger ; que l'objectif primordial de travailler pour la conservation de la faune sauvage a pu connaître une telle diversification vers des espèces non gibier, souvent protégées, désormais prises en compte par le réseau lui-même mais également par des partenariats naturalistes qui instituent des collaborations avec l'ONCFS.

30 ans plus tard, le réseau s'est fortement développé, diversifié et institutionnalisé, mais ses fondamentaux sont les mêmes.

La citation de Simone Weil qui figurait dans le faire-part de décès de Claude Mallet était donc particulièrement bien choisie : Tout ce qui est beau porte la marque de l'éternité.

François Lamarque, Jean-Roch Gaillet, Alain Guibé, Olivier Mastain, Jean-Yves Chollet, Successeurs de Claude Mallet

Et administrateurs nationaux du réseau SAGIR à L'Office national de la chasse et de la faune sauvage



SOMMAIRE

| Maladie de Newcastle | Page 3 |
|--|---------|
| La protostrongylose du lièvre en bref | Page 5 |
| Actualités sur la paramphistomose | Page 5 |
| Gestion de crise / Maladie de l'oedème | Page 7 |
| Vie du réseau | Page 8 |
| Revue de presse | Page 9 |
| Faits marquants | Page 10 |
| Dernière minute | Page 11 |

Quand suspecter la maladie de Newcastle dans l'avifaune sauvage?

Retour d'expériences du réseau SAGIR-2014

Anouk Decors(1), Eric Niqueux(2), François-Xavier Briand(2), Raphaëlle Pin Diop(3), Karin Lemberger(4), Laurent Dupont(1), Thomas Quintaine(1)
(1)ONCFS, (2)ANSES, (3)LDA06, (4)Vet Diagnostics

En automne 2014, le réseau SAGIR a été alerté dans deux départements par une mortalité anormale de tourterelles turques. Pour l'un des foyers (foyer A, observé dans les Pyrénées-Orientales, où la maladie de Newcastle est régulièrement détectée sur colombidés sauvages), la mortalité s'est étalée sur plusieurs semaines, avec au total plus de 120 tourterelles turques observées mortes. Pour l'autre foyer (foyer B, observé dans les Alpes-Maritimes), une dizaine de tourterelle a été observée morte en deux jours par une personne sur une même commune.

Investigations diagnostiques et épidémiologiques

Le diagnostic différentiel des épizooties chez les colombidés sauvages comprend principalement des causes toxicologiques (d'origine végétale ou chimique : chloralose, imidaclopride par exemple), la trichomonose aviaire, l'aspergillose, la circovirose, la variole aviaire. Un certain nombre de ces maladies peut être exclu sur une base lésionnelle (trichomonose et variole aviaires, aspergillose par exemple). Pour les foyers A et B, deux lots de trois tourterelles ont été transmis aux laboratoires départementaux d'analyses vétérinaires. Les examens nécropsiques n'ont pas permis de mettre en évidence de cause de mortalité évidente. Dès lors, malgré l'absence de signal viral, un diagnostic d'exclusion a été mis en place pour écarter la maladie de Newcastle, l'allure épidémiologique des incidents considérés ici étant compatible avec un processus infectieux.

Après en avoir informé les DDCSPP (danger sanitaire de 1ère catégorie chez les volailles¹), la recherche de la maladie de Newcastle s'est faite en deux temps. Dans un premier temps, des prélèvements d'encéphale, trachée et intestin ont été envoyés à un laboratoire départemental de criblage qui a mis en œuvre une recherche de myxoviroses aviaires à virus hémagglutinants par ovoculture et recherche d'activité hémagglutinante. Deux passages sur œufs embryonnés de poule ont été réalisés.

En présence de résultat positif, le liquide allantoïdien provenant de l'inoculation à l'œuf des pools d'encéphales de tourterelles turques a été envoyé au LNR (Anses-Ploufragan), pour identification et typage du virus. Si un paramyxovirus aviaire de type 1 (APMV1 ou virus de la maladie de Newcastle) est identifié, le LNR met en œuvre une méthode de détermination du site de clivage de la protéine F.

Parallèlement un diagnostic d'orientation a été mis en place, avec un examen histologique complet de six individus pour le foyer A et de deux individus pour le foyer B. En l'absence de tableau lésionnel spécifique pour le foyer B, des analyses de résidus toxicologiques ont également été mises en place.

Un monitoring de la mortalité a également été mis en place au niveau du foyer A (nombre d'oiseaux découverts, site, date, signe clinique observé, espèce) pour préciser la dynamique spatio-temporelle de la mortalité.

Résultats

Pour le foyer B, 10 tourterelles mortes ont été détectées en 2 jours sur la même commune par un particulier, ce qui laisse présager une échelle infra communale de la mortalité.

Pour le foyer A, huit communes au moins ont été touchées par la mortalité. Sur l'une des communes, seize tourterelles turques sont mortes en deux jours. La mortalité n'a concerné que les tourterelles. Les usagers concernés ont découvert chaque jour entre 2 et 4 oisseaux morts et ce sur une période de plusieurs semaines. La mortalité aurait débuté en novembre 2014 mais se poursuivait encore en janvier 2015. Les ITD sont intervenus pour collecter des oiseaux déjà morts sans mention de troubles nerveux de la part des observateurs. Il n'y a eu de constat clinique que pour une tourterelle, qui a été observée tombant en plein vol.

définition des dangers sanitaires de première e deuxième catégorie pour les espèces animales L'analyse toxicologique réalisée sur un pool d'organes des tourterelles turques du foyer B a révélé la présence de résidus de chloralose à l'état de trace. Ce résidu a pu contribuer à la mortalité observée mais n'en est pas la cause principale.

Pour le foyer A, l'histologie a permis quant à elle de mettre en évidence un tableau lésionnel commun aux six tourterelles turques autopsiées, confirmant l'émergence d'un syndrome commun :

- Pancréatite lymphoplasmocytaire et nécrosante multifocale minime à modérée
- Congestion multicentrique marquée généralisée

Pour les 3 oiseaux du 1^{er} lot, la muqueuse trachéale était modérément hyperplasique.

L'un des oiseaux présentait en plus une myosite nécrosante subaigüe à chronique marquée.

Pour le foyer B, l'histologie a mis en évidence une dégénérescence tubulaire rénale modérée multifocale avec minéralisation intratubulaire (suggestive d'un certain niveau de déshydratation) ainsi qu'une congestion multicentrique marquée pour un oiseau. Dans le second lot porté au laboratoire, l'une des tourterelles présentait à l'examen macroscopique un abcès caséeux au niveau de la gorge. L'examen histologique a été limité par la congélation et l'autolyse, mais une suspicion de pancréatite et la myocardite mononucléées ont été avancées, ainsi qu'une congestion multicentrique et de lésions secondaires à la débilitation. Des débris intra-trachéaux ont été mis en évidence mais leur identification n'a pas été possible. Un Paramyxovirus de type 1 a été identifié dans chaque foyer. L'analyse phylogénique du gène F des Paramyxovirus de type 1 indique que les deux souches sont apparentées au génotype regroupant les virus isolés de Colombiformes. Le virus du

foyer B, appartient à un sous-groupe « classique » correspondant au groupe 4b (encore dénommé pPMV1), alors que le virus du foyer A appartient à un

sous-groupe jusqu'ici moins représenté.

Discussion

Dans la littérature, ces virus n'induisent pas une mortalité ni des lésions spectaculaires chez le pigeon domestique, la mortalité est en général de l'ordre de 10% -30%. Etant donné que l'observabilité des cas n'est pas totale en nature et l'absence de connaissance précise de l'abondance des tourterelles turques et de la structure des populations localement, il nous est difficile d'estimer le taux de mortalité lié à ces foyers sur une unité géographique écologiquement pertinente. Par ailleurs, il peut exister des sensibilités spécifiques particulières se traduisant par une expression épidémiologique, clini-



que et lésionnelle différente de celle décrite pour les oiseaux domestiques. Des hémorragies multifocales sur le pancréas et de l'entérite sont en général décrites dans les rares publications qui évoquent les lésions macroscopiques (Smietanka et al. 2014), bien qu'une publication également récente (Guo et al. 2014) fasse état d'une souche plus virulente provoquant de l'œdème du cerveau, une congestion rénale, des hémorragies du proventricule et de la trachée avec un exsudat caséeux. Compte tenu de cette grande variabilité des virus et de leur capacité à se multiplier dans tous les organes, on peut s'attendre à des tableaux anatomopathologiques divers et contrastés d'un individu à l'autre, d'une espèce à l'autre et d'une souche à l'autre. On peut donc considérer que la description épidémiologique et lésionnelle des foyers A et B est compatible avec la maladie de Newcastle. Afin d'établir objectivement le lien entre la présence du virus et les lésions observées, nous allons tenter de mettre en place une immuno-histochimie pour visualiser la présence du virus dans les lésions.

Il serait en complément intéressant de savoir si ces différences d'expression lésionnelle observées dans les foyers A et B sont liées à la virulence du virus ou à des facteurs populationnels des hôtes ou environnementaux (immunité des populations, sensibilité génétique de certaines populations, etc.). L'investigation épidémiologique de ces facteurs *a posteriori* et en nature relève de la gageure, ces questions nécessiteraient la mise en place d'un programme expérimental.

n conclusion, les critères d'appels de la maladie de Newcastle qui sont décrits pour les oiseaux domestiques ne sont pas forcément pertinents pour la faune sauvage car (i) la caractérisation épidémiologique n'est pas aussi précise et peut différer, (ii) la clinique n'est pas toujours observable et peut différer, (iii) les lésions peuvent être polymorphes et l'on manque de références sur ce polymorphisme. On peut donc en conclure qu'une mortalité anormale pour laquelle les causes les plus évidentes ont été écartées et dont la distribution spatio-temporelle est compatible avec un processus infectieux peut constituer un critère d'appel en faune sauvage. La difficulté est qu'il faut transmettre rapidement les prélèvements pour la recherche de Newcastle, l'enjeu est donc une prise de décision rapide à partir de résultats syndromiques (examen épidémiologique et nécropsique).

Références bibliographiques

Śmietanka K, Olszewska M, Domańska-Blicharz K, Bocian L, Minta Z. 2014. Experimental Infection of Different Species of Birds with Pigeon Paramyxovirus Type 1 Virus—Evaluation of Clinical Outcomes, Viral Shedding, and Distribution in Tissues. *Avian Dis* December 2014, 58(4):523-530.

Guo H, Liu X, Xu Z, Han Z, Shao Y, Kong X, Liu S. 2014. A comparative study of pigeons and chickens experimentally infected with PPMV-1 to determine antigenic relationships between PPMV-1 and NDV strains. *Vet Microbiol* 168(1):88-97

La prostrongylose du lièvre en bref!

Célia Lesage (Université de Reims Champagne Ardennes/ONCFS)

Une recrudescence de cas de protostrongylose, parasitose liée à la présence de nématodes au niveau pulmonaire, a été observée depuis 2006 dans le Sud-est de la France au sein de la population de lièvres européens (*Lepus europaeus*). Le cycle de développement de ces parasites nécessite le passage obligatoire par un hôte intermédiaire connu pour être un mollusque gastéropode terrestre. Notre programme a pour objectif l'étude épidémiologique de la maladie et notamment l'identification des acteurs du cycle parasitaire.

Basés sur une analyse morphologique et moléculaire, nous identifions: *Protostrongylus pulmonalis* (Frölich, 1802) fréquemment inventorié en Europe et *P. oryctolagi* Babos, 1955, décrit à une seule occasion en Hongrie en 1955, comme les agents responsables de la protostrongylose du lièvre en France. Cette étude a permis de déposer de nouvelles séquences d'ADN de référence, utiles pour l'identification ultérieure de nos espèces parasites, en particulier les stades larvaires et sur lesquelles nous nous sommes basées pour la reconnaissance des hôtes intermédiaires intervenant dans le cycle naturel. Sur 3622 mollusques analysés, nous avons mis en évidence des larves de stade 3 (*P. pulmonalis* et *P. oryctolagi*) à partir de 18 individus, appartenant à la famille des Hygromiidae et dont l'identification spécifique repose sur différents marqueurs moléculaires (de loin préférables aux critères morphologiques). Au sein des populations de lièvres, nous identifions l'âge et l'environnement, en lien avec la répartition des hôtes intermédiaires comme les facteurs de risque de la maladie. Le parasitisme, concernant près de 55% des animaux, n'a pas eu d'effet mesurable sur l'état général de l'hôte, mais pourrait être impliquée dans une diminution de la fécondité des hases, suggérant un impact potentiel sur les dynamiques de populations.

Pour en savoir plus , vous pouvez accédez à la thèse en ligne :

http://www.theses.fr/2014REIMP202



« Mots clés :

- Protostrongylidae,
- Lepus europaeus,
- épidémiologie,
- prévalence,
- parasites pulmonaires,
- interactions hôteparasite. »



A propos d'une observation chez un Isard (Rupicapra pyrenaica pyrenaica) : Actualités sur la paramphistomose

H. FERTÉ, D. JOUET et C. PATRELLE (« team Helminthologie » Vecpar/URCA) Ph. GIBERT et J. APPOLINAIRE (ONCFS)

C. NOVELLA et ses collaborateurs (Laboratoires des Pyrénées et des Landes)

A l'heure actuelle la paramphistomose chez les ruminants fait débat pour plusieurs raisons : Quelle(s) est (sont) l'(les) espèce(s) qui est (sont) en cause? Quel est le rôle des ruminants sauvages en tant que réservoir pour ce parasite? Malheureusement nous ne pouvons que partiellement répondre à ces deux questions tout en apportant ici quelques nouveaux éléments.



En préambule, Il faut savoir que pendant longtemps la paramphistomose bovine en France a été très certainement sous-estimée du fait de la confusion des œufs de paramphistomes avec ceux de la grande douve (Fasciola hepatica) lors d'examens coprologiques faisant appel à des solutions denses les déformant en particulier l'iodomercurate. Actuellement, les laboratoires vétérinaires sont sensibilisés au diagnostic différentiel et disposent de techniques alternatives qui évitent toute confusion. Son incidence croissante chez les animaux de rente pourrait être aussi la conséquence de l'efficacité des fasciolicides qui diminuerait l'abondance des grandes douves (à tous les stades du parasite) y compris dans le milieu extérieur en permettant ainsi aux paramphistomes de s'approprier plus facilement l'hôte intermédiaire (qui est le même) et ainsi d'être plus largement mis à disposition pour de futurs hôtes définitifs.

Au niveau spécifique on reconnaît actuellement en France chez les ruminants domestiques uniquement une espèce, *Paramphistomum daubneyi* (Dinnink, 1962), taxon qui doit être décliné maintenant en *Calicophoron daubneyi* (suite aux révisions systématiques chez les Paramphistomidae). Les autres espèces, en particulier *Paramphistomum cervi*, ne sont plus mentionnées. Pourquoi ? La raison est simple : il n'y a pratiquement plus personne capable d'identifier sur des critères morphologiques les différentes espèces. Il faut savoir que *Paramphistomum cervi*, malgré son nom, n'est pas spécifique des cervidés. C'était pourtant au départ le nom donné en France pour désigner les paramphistomes des bovins avant la reconnaissance de *C. daubneyi*, d'où probablement le nom donné à tort par certains de « douve du Chevreuil » ou de « douve du Cerf ». Par ailleurs, les préférences de *Paramphistomum cervi* en terme d'hôtes inter-



médiaires seraient différentes de Calicophoron daubneyi qui partage en revanche les mêmes que Fasciola hepatica.

Par des analyses moléculaires à l'aide de marqueurs spécifiques que nous avons réalisées sur un échantillonnage portant sur des exemplaires isolés de ruminants domestiques mais aussi de quelques exemplaires isolés de cervidés (de

Notre alibi: Mais revenons à nos moutons...ou plutôt à notre Isard du plateau du Roumenta (commune d'Aucun, Pyrénées Atlantique). Et bien nous avons retrouvé toujours le même haplotype et l'espèce en cause correspond à *Calicophoron daubneyi* sur la base de nos analyses moléculaires. C'est la première fois à notre connaissance qu'un ongulé de montagne est porteur de ce parasite en France.

Si nous avons pu identifier notre « cher ami, le parasite » tout du moins son ADN, les questions intéressantes qui se posent sont « Où s'est-il contaminé? Présence d'un réservoir sauvage ou domestique à proximité ? Une escapade loin de son domaine vital habituel ? Un intrus parasité en villégiature chez lui ? »Aussi encore une fois il serait intéressant d'aller explorer les _____ mollusques...ce qui commence à devenir une habitude pour nous ...certains diront

pour aller sur le terrain!

Une seule espèce en France ? Non ! Nous avons récemment mis en évidence un nouvel haplotype proche de ceux des espèces reconnues chez les cervidés. Paramphistomum cervi ? Trop tôt pour le dire mais dans ce contexte épidémiologique nous avons aussi identifié l'hôte intermédiaire qui n'a rien à voir avec une lymnée,

Corollaire: La situation n'est pas simple et dans un cadre épidémiologique il faut être toujours très prudent sur la détermination des espèces et leur diagnose pour parler de spécificité ou non et de réservoir actif. Dans la notion de réservoir, il y a quand même des composantes importantes avant de désigner des fautifs. Aussi, il semblerait intéressant d'évaluer le rôle de portage des Cervidés dans le(s) secteur(s) concerné(s) en même temps que celui des bovins pour évaluer leur compétence de réservoir (présence d'adulte ou d'immature, charge parasitaire, excrétion d'un grand nombre d'œufs). Les situations sont à envisager au cas par cas et permettrait d'y voir un peu plus clair en prenant en compte tous les éléments y compris les déplacements des populations hôtes.

un prétexte

UN SCOOP!



Pour information dans la base SAGIR, très peu de mentions de paramphistomes ont été signalées jusqu'alors chez les cervidés mais là aussi on peut imaginer que, du fait de la recrudescence des populations, ce parasite devienne plus fréquent maintenant.

Bien évidemment si des études se mettaient en place, nous sommes prêts à nous y investir....

Aussi si des vers adultes étaient isolés (sur ruminants), ne pas les jeter! Les mettre dans un peu d'alcool à 90° ou 70° et les envoyer pour identification ...et pourquoi pas l'identification d'autres taxons?

Gestion de crise liée à une mortalité anormale de sangliers en Ardèche : Episode de maladie de l'œdème

Eva Faure (Fédération nationale des Chasseurs)

En 2013, le département de l'Ardèche a connu un épisode de mortalité anormale de sangliers. Ces animaux étaient trouvés morts ou mourants, présentant des symptômes nerveux. Les marcassins âgés de 4-6 mois étaient particulièrement touchés et cette mortalité, qui a démarré en juillet 2013, s'est étalée sur plusieurs mois. Elle a de plus repris de façon moins importante à l'été 2014. En novembre 2013, grâce à la bonne mobilisation de l'ensemble des partenaires du réseau Sagir, le diagnostic était posé : il s'agissait d'un épisode de maladie de l'œdème, maladie due à des toxines de bactéries Escherichia Coli, bien connue en élevage porcin. Une étude est actuellement en cours pour mieux identifier d'éventuels facteurs qui pourraient expliquer le déclenchement de ce phénomène.



Cependant, malgré l'établissement d'un diagnostic relativement rapide s'agissant d'un phénomène sanitaire jusqu'alors jamais décrit chez les animaux sauvages, la gestion de ce phénomène d'étiologie inconnue au départ a été difficile notamment pour la Fédération des Chasseurs de l'Ardèche. Dans ce contexte, la Fédération Nationale des Chasseurs a commandité la réalisation d'un retour d'expériences à l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires, afin d'identifier les points forts et les points faibles de la gestion de cette crise et de pouvoir fournir aux acteurs cynégétiques un support pouvant les aider dans une telle situation.

Les deux élèves Inspecteurs de la Santé Publique Vétérinaire ont réuni les informations et documents nécessaires puis ont rencontré, en octobre et novembre 2014, tous les acteurs impliqués dans cet épisode en Ardèche, ainsi que quelques spécialistes nationaux ayant été impliqués. Cela a concerné au niveau local aussi bien les chasseurs, la FDC, le SD ONCFS, que le laboratoire vétérinaire départemental du Vaucluse, le Groupement de Défense Sanitaire, la DDCSPP, la DDT, la chambre d'agriculture ou la gendarmerie. A chaque entretien, l'implication dans la gestion de cet épisode de la personne rencontrée a été évaluée, les bons fonctionnements et les points à améliorer recensés. Différents points clés ont été relevés comme la nécessité de définir ce qui doit constituer une alerte dans un cas de mortalité de faune sauvage, la mise en place de la démarche diagnostique, la mobilisation d'une réelle cellule d'action locale, l'échange d'information ou encore la maîtrise de la communication. Ce travail a fait l'objet d'un retour aux acteurs du département de l'Ardèche puis devrait être diffusé largement. Une réflexion sur un outil de gestion de crise dans la faune sauvage, à l'intention des acteurs du réseau Sagir est engagée, en espérant qu'ils n'auront pas à l'utiliser trop souvent !

Formations/séminaires

Dates des formations en 2015 : la formation se déroulera désormais au centre

du Bouchet

- niveau 1:16 au 19 juin 2015
- niveau 2 : 16 au 19 juin 2015 **ANNULE** (nombre d'inscrits insuffisants)



Stage de perfectionnement à la parasitologie vétérinaire

Ce stage est organisé tous les ans par l'Université de Reims Champagne-Ardenne. il comporte 3 modules (coprologie, diagnose des helminthes, arthropodes d'intérêt médical et vétérinaire). Un stage est prévu du **1er au 5 juin 2015**, à Reims auquel vous pouvez vous inscrire jusqu'18 avril 2015 (annulation si moins de 6 inscrits).



<u>Dates de formation en 2015</u>:

SEMINAIRES LDAY

- -22 et 23 avril à Malzéville (LVD54) : niveau 1, perfectionnement et harmonisation des nécropsies en faune sauvage
- -2 et 3 juin à Tarbes (LPL) : nécropsies d'espèces protégées patrimoniales REPORTE
- -du 4 au 6 novembre à Troyes (LVD10) : introduction à la médecine légale vétérinaire COMPLET



La fiche SAGIR évolue

Le contenu de la fiche n'a presque pas changé, quelques mentions peu utilisées ou peu contributives au diagnostic ont été supprimées.

Une fiche SAGIR accompagnera toujours le cadavre au laboratoire.

Cette fiche devra être ressaisie dans la Base de données en ligne, avant le dépôt du cadavre dans la mesure du possible (en cas de saisie après dépôt, l'idéal est la saisie dans les 72h).

L'une des évolutions majeures consiste en la suppression des feuillets multiples. Il n'y a donc plus qu'un feuillet unique (penser à faire une photocopie ou une photo de la fiche SAGIR si la saisie des données dans la Base de données en ligne est postérieure au dépôt du cadavre au laboratoire).

Pour faciliter la traçabilité des cadavres sur le terrain et au laboratoire, des étiquettes détachables et résistantes à la congélation sont disponibles sur la fiche. Les codes barres reprennent le numéro de la fiche SAGIR.

L'utilisation de la fiche évolue également

La fiche SAGIR servira à tracer <u>un foyer</u>. Un foyer peut comporter 1 ou n animaux morts (ou malades). Dans la base de données, le foyer sera appelé « évènement ». Un évènement est la mortalité **le même jour** d'un ou plusieurs animaux de **la même espèce** sur **1 km2**. Il faudra donc remplir une fiche par évènement. Si de la mortalité vous a été rapportée en dehors de cet évènement et que vous souhaiter tracer l'information, vous pouvez le mentionner dans « dynamique de la mortalité ».

La fiche SAGIR ne sert à tracer que les évènements pour lesquels il y a des cadavres transmis au laboratoire.

Revue de presse

COLLOQUE

Le tour des maladies vectorisées par les tiques

Ces rencontres, à l'initiative des groupements techniques vétérinaires étaient organisées autour du concept *One Health* et ont permis de regrouper autour de la question des maladies à tiques, médecins, biologistes, pharmaciens, universitaires et vétérinaires. Les thèmes abordés étaient notamment le réchauffement climatique, la biologie des tiques, la maladie de Lyme, les tiques des oiseaux marins, etc. l'un des points forts de ces rencontres était la pluridisciplinairté.

Les facteurs de risques socioprofessionnels de développer la borréliose de Lyme en particulier ont notamment été abordés par le M. Jean-Marc Delcasso (FDC65), Président de la commission expertise vétérinaire à la FNC.

Les Annales sont disponibles à gtv.bretagne@orange.fr. Prix 78 euros.

Merci à François Moutou et Guy Goncour

ARTICLES/OUVRAGES

La crise environnementale actuelle s'accompagne d'une crise de la biodiversité, et d'une crise épidémiologique marquée par des émergences de maladies infectieuses nouvelles issues de la faune sauvage et domestique. Quel lien y a-t-il entre ces maladies, leur transmission et la faune sauvage ? Quintaine, T. Decors, A, Millot, F, Berny, P, Joncour, G. 2014. Les traitements pesticides ont-il un impact sur la santé de la faune sauvage ? In : Faune sauvage, biodiversité et santé : quels défis ? (eds. Morand, S., Moutou, F., Richomme, C). Editions Quae. p89-98.

Decors et al. 2009. Le réseau SAGIR : un outil de vigilance vis à vis des agents pathogènes exotiques. Bulletin épidémiologique, santé animale et alimentation spécial vigilance vis à vis des maladies exotiques, 66 pp 35-39.

Accessible sur ce lien: http://agriculture.gouv.fr/Bulletin-epidemiologique-no-66

Klein et al. 2014. Le chevreuil face aux changements climatiques :une adaptation impossible? Faune sauvage, 303:29-35.

Millot, F., Berny, P., Decors, A., Bro, E., 2015. Little field evidence of direct acute and short-term effects of current pesticides on the grey partridge. Ecotoxicology and Environmental Safety 117, 41-61.

Bro et al. 2015. Quantification of potential exposure of gray patridge (*Perdix perdix*) to pesticide active substances in farmlands. Science of the total environment, vol 521-522: 315-325.

Accessible sur ce lien: http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0048969715003484

Lavazza et al. 2015. Field and experimental data indicate that the eastern cottontail (*Sylvilagus floridanus*) is susceptible to infection with European brown hare syndrome (EBHS) virus and not with rabbit haemorrhagic disease (RHD) virus. Veterinary research, 46:13.

Accessible sur ce lien: http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4337088/

Pikula et al. 2007. Blood coagulation times in the European Brown hare (*Lepus europaeus*). Veterinary clinical pathology, 36 (4):361-363.

Delooz et al. 2015. Congenital jaundice un bovine aborted foetuses : an emerging syndrome in Southern Belgium. Transboundary and emerging disease





FAITS MARQUANTS *

| Pério de | Territoire(s) | Espèce(s) | Description sommaire du cas |
|-------------------------------|---------------|-----------------------|---|
| Automne-hiver 2014/2015 | France | Chevreuil | Mortalité anormale et diffuse de chevreuils, Différentes configurations épidémiologiques et cliniques, en cours d'investigation |
| Saison de chasse 2014/2015 | 07 | Sanglier | Cluster de syndrome testiculaire -> boutons et atrophie (aucun prélèvement disponible) |
| Hiver 2014/2015 | 66,06 | Tourterelle turque | Maladie de Newcastle |
| Hiver 2014/2015 | 86 | Pigeon ramier | Epizootie liée à un circovirus |
| Hiver 2014/2015 | 48 | Sanglier | Suspicion d'hepatosis dietetica |
| Février 2015 | 41 | Sanglier | Détection d'un cas de tuberculose bovine 2 |
| Hiver 2014/2015 | 58 | Chevreuil | Cluster de syndrome alopécique d'origine non parasitaire |
| 2015 | France | Lièvre d'Europe | Recrudescence des cas de tularémie |



Epidémiologie atypique de tuberculose bovine en Sologne

Le 28 janvier 2015, un jeune sanglier affaibli, attrapé par les chiens à la chasse a été abattu dans le Loir-et-Cher. Il présentait à l'éviscération des lésions suspectes de tuberculose bovine. L'un des interlocuteurs techniques départementaux du réseau SAGIR a alors été prévenu et a pris en charge l'animal pour le transmettre au laboratoire départemental d'analyse vétérinaire de Touraine. L'infection par *Mycobacterium bovis* a été confirmée par le laboratoire de référence de l'ANSES. Alors qu'aucun foyer domestique n'a été déclaré dans le 41 depuis 1986, il s'agit ici du premier cas français de détection de la maladie en dehors d'une zone d'infection domestique. Cette découverte montre l'intérêt de la surveillance évènementielle dans le suivi des maladies partagées par la faune sauvage et les élevages domestiques.



ASSEMBLÉE NATIONALE

12 mars 2015

BIODIVERSITÉ - (N° 2064)

| Commission | |
|--------------|---|
| Gouvernement | |
| Adopté | • |

AMENDEMENT

N º 754 (Rect)

Pour plus d'informations

http://www.assemblee-nationale.fr/14/ amendements/2064/AN/754.asp

présenté par M. Bapt et Mme Batho

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 51 SEPTIES, insérer l'article suivant:

Après le premier alinéa de l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime, il est inséré un alinéa ainsi rédigé :

« L'usage des produits phytosanitaires de la famille des néonicotinoïdes est interdit à compter du 1er janvier 2016. »

Pie bavarde, vigilance!



Une mortalité sporadique et individuelle de Pie bavarde a été détectée en Angleterre en 2013 sur un seul site. Une pie a fait

l'objet d'un examen nécrosique et présentait une spléno- et une hépato-mégalie. Les investigations vétérinaires ont permis de conclure que la cause primaire de la mortalité est une infection par un réovirus aviaire, avec une surinfection secondaire à Aspergillus fumigatus liée à l'immunosuppression provoquée par le virus.

Il apparaît donc important à la lumière de cette découverte d'intégrer désormais les infections aux réovirus dans le diagnostic différentiel des incidents de mortalité impliquant les Corvidés.

Pour plus de renseignements : vous pouvez consulter l'article disponible en ligne : http:// www.biomedcentral.com/1746-6148/11/20

Lawson et al. 2015. Mortality associated with avian reovirus infection in a free-living magpie (Pica pica) in Great Britain. BMC Veterinary Research 11:20 DOI 10.1186/s12917-015-0329-5

Un nouveau virus chez les bovins? Vigilance!

Source Promed 2014

Un nouveau virus a été détecté aux USA et en Suisse grâce à l'analyse méta-génomique. Il est de la famille des Astroviridae et s'appelle BoAstV-NeuroS1. Il pourrait être à l'origine de troubles nerveux et être responsable d'inflammation du cer-

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le lien sui-

http://www.promedmail.org/direct.php?id=20141130.3001027

INFLUENZA AVIAIRE T. Quintaine

Alors que les grands mouvements des migrations prénuptiales sont terminés, le Ministère de l'Agriculture a publié dans le Journal Officiel du 20 mai 2015 un arrêté pour redescendre le risque d'introduction du virus d'influenza aviaire hautement pathogène au niveau négligeable suite à l'avis de l'ANSES du 7 mai 2015. En effet, le niveau de risque national avait été qualifié d'élevé suite à la détection en Europe de l'ouest de plusieurs foyers en élevage et dans la faune sauvage de la souche IAHP H5N8 à la fin de l'année 2014. Il avait été demandé alors aux acteurs du réseau SAGIR de collecter tout cadavre d'Anatidé trouvé mort ou moribond quelle que soit la cause de la mort présumée. Si la situation est actuellement calme en Europe de l'Ouest, plusieurs souches (H5N1 qui a touché la France en 2006-2007, H5N2, H5N8) circulent actuellement dans le monde, notamment en Afrique, Asie, et Amérique du nord. Ainsi, en attendant un nouvel avis de l'ANSES émis cet été avant les grands mouvements des migrations postnuptiales, il apparaît opportun, vu la circulation parfois silencieuse de certaines souches H5N8 de garder le niveau de vigilance du réseau SAGIR au niveau actuel. Le rôle de l'avifaune sauvage dans la dispersion du virus avait été fortement suspecté, et une vigilance accrue sur les cygnes, bonne espèce sentinelle pour la surveillance de l'IAHP, ainsi que sur des mortalités groupées des autres Anatidés, reste importante dans ce contexte. Vous serez tenus informés de toute évolution du niveau de risque d'introduction de l'IAHP sur le territoire français.